

MEAUZAC



Informations

La M.S.A.P. (p 21)

**Le soutien
à la Guadeloupe (p 17)**

35

12 2017

Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>	3
<i>Vie communale</i>	4
<i>Délibérations du Conseil municipal</i>	4
<i>Festivités, animations, manifestations</i>	5
<i>Etat civil</i>	5
<i>Permis de conduire</i>	6
<i>Demande d'immatriculation</i>	7
<i>Règlement des bruits du voisinage</i>	8
<i>Réglementation sur les plantations</i>	9
<i>Association des commerçants</i>	10
<i>TRT Judo 82</i>	12
<i>Bon pied, bon œil</i>	13
<i>Loto pour soutenir la Guadeloupe</i>	17
<i>Anciens combattants</i>	18
<i>Communauté de commune</i>	20
<i>La Maison de service au public</i>	21
<i>Informations utiles</i>	23



Le mot du Maire



Les collectivités, et en particulier les communes ou intercommunalités, sont dans l'œil de nos pouvoirs publics. Il ne se passe pas un jour sans que vous ne lisiez ou n'entendiez que nos territoires vont ou vont devoir « évoluer ».

En tant que gestionnaire de la commune de Meauzac, le Conseil Municipal devra de plus en plus détecter les priorités dans la structuration, déjà bien entamée, de notre collectivité. Nous avons le sentiment que le ratio besoins/moyens se resserre de plus en plus. La dotation globale de fonctionnement sur les 3 dernières années en moyenne a baissé et les annonces de la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages, même si j'en conviens peut donner de l'oxygène à certains, ne va pas contribuer à nous rassurer et surtout à pérenniser le développement de Meauzac. Nous attendons les mesures de compensation qui ne sont toujours pas décidées.

L'équilibre de nos budgets est déjà très fragile. L'exécution de celui-ci va nous conduire à supporter uniquement le fonctionnement ce qui sera déjà une bonne chose, mais nous handicapera pour investir. C'est la raison pour laquelle ont été créées les intercommunalités qui logiquement sont faites pour mutualiser les moyens. Mais là encore, il faut espérer une stabilité des pouvoirs publics dans le tricotage et le détricotage de nos territoires. Vous connaissez notre rapprochement récent obligé avec la communauté du Pays Lafrançaisain. Il a fallu recommencer à zéro et reconstruire entièrement un budget afin de mettre cette entité sur les bons rails. Nous espérons en connaître les fruits très rapidement après être passés par une période d'austérité et particulièrement d'austérité fiscale, nécessaire à la naissance de cette communauté de communes.

Bien entendu, le conseil municipal de Meauzac continue à se battre pour vous donner un quotidien toujours plus agréable et cohérent.

Nous continuons le développement de la sécurité (vidéo place du 8 mai et à l'école, sécurisation du carrefour de la route de Labastide du Temple et des communales de Boutounelle et du Temple), du commerce de proximité (installation de la boucherie/charcuterie dans le bar-restaurant) qui permet une offre plus importante, etc, etc...

En ces périodes de fêtes, nous savons pouvoir compter sur vous, pour prendre le temps et la mesure de la situation. Rien d'alarmant, mais nous notons quand même un changement dans la conduite de nos communes.

Nous formulons le vœu que cette période permette à chacun de se retrouver en famille et d'apprécier son prochain. Les valeurs humaines sont garantes du bon équilibre de notre microsociété et le dédain n'a jamais rien amené.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite de très bonnes fêtes et oubliez pour quelques instants, si cela est possible, les tracas de la vie.

Délibérations du Conseil Municipal

17 Juillet 2017

- Renouvellement d'un emploi lié à un accroissement saisonnier d'activité
- Modification du tarif du prix des repas de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2017/2018
- Approbation de la mise à disposition du personnel et des locaux entre la commune de Meauzac et la communauté de communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain.
- Changement du coffret électrique de l'église

28 Aout 2017

- Approbation du crédit-bail mobilier avec la boucherie et le restaurant C. Gros
- Bail pour la boucherie et le restaurant C. Gros

9 Octobre 2017

- Demande d'acquisition d'un bâtiment par l'établissement public foncier de Montauban - Convention de portage
- Stratégie locale de gestion des risques inondations – Avis de la commune
- Suppression du 4ème poste d'adjoint
- Encaissement chèque de Groupama suite au sinistre sur la barrière du jeu devant l'école
- Encaissement don de l'association du Tennis

Travail des commissions

CCAS - Lundi 24 juillet
Aides aux familles

Personnel - Mardi 25 juillet
Mise à niveau des carrières

Urbanisme - Mardi 5 septembre
PLU - étude sur le pluvial

CCAS - Lundi 11 septembre
Aides aux familles

Urbanisme - Mardi 19 septembre
PLU

Travaux - Vendredi 6 octobre
Travaux du giratoire



Maire
José Lacombe

Adjoints
Yves Salitot
Eliette Ruelle
Jean-Louis Corlouer

Conseillers municipaux
Isabelle Bonnefous
Mireille Dompeyre
Myriam Fanet
José Guy
Yves Irissou
Stéphanie Molina
Eric Samara
Fabienne Schotsmans
Nicolas Seignouret
Raymond Servat

Elections - Mardi 10 octobre
Révision des listes électorales

Fêtes et cérémonies - Lundi 16 octobre
Illuminations de Noël

Ecole - Mardi 17 octobre
Conseil d'école

Urbanisme - Mardi 31 octobre
PLU

Travaux - Jeudi 9 novembre
Réunion de chantier travaux du giratoire

Travaux - Jeudi 16 novembre
Réunion de chantier travaux du giratoire

Cimetière - Mardi 21 novembre
Règlement du cimetière

Personnel - Mardi 21 novembre
Remplacement agents

Travaux - Jeudi 23 novembre
Réunion de chantier travaux du giratoire

Communication - Jeudi 23 novembre
Préparation du bulletin municipal

Urbanisme - Mardi 28 novembre
PLU

Travaux - Jeudi 30 novembre
Réunion de chantier travaux du giratoire

Cimetière - Mardi 5 décembre
Règlement du cimetière

Travaux - Jeudi 7 décembre
Réunion de chantier travaux du giratoire

Travaux - Jeudi 14 décembre
Réunion de chantier travaux du giratoire

Ecole

Effectifs scolaires : 146 élèves. (communiqués lors du conseil d'école du 17/10/17)

Maternelle

PS	MS	GS
14	18	20

Elémentaire

CP	CE1	CE2
16	22	23

CM1	CM2
18	15

PS : Petite section / MS : Moyenne section
GS : Grande section

Festivités - Animations - Manifestations

Rétrospective 2017

Fête annuelle du village, du 7 au 9 juillet
 Ball Trap Football, 29 et 30 juillet
 Vide grenier APEM, 10 septembre
 Ball Trap Les enfants d'abord, 7 et 8 octobre
 Repas-soirée dansante AMBAC, 7 octobre
 Bourse aux jouets APEM, 3 décembre
 Loto du TELETHON, 1er décembre
 Ronde des crèches C3A, 10 décembre
 Noël des commerçants, 17 décembre

A venir 2018

Cérémonie des vœux, 6 janvier
 Coque des rois des aînés, 3 février

Soirée cabaret du comité des Fêtes, 17 février
 Repas dansant Terrasses du Tarn, 10 mars
 Commémoration du 19 mars, 25 mars
 Carnaval, 30 mars
 Chasse aux œufs du comité des Fêtes, 2 avril
 Bourse aux armes, 21 et 22 avril
 Commémoration du 8 Mai, 13 mai
 Fête du Foot, 9 et 10 juin
 Fête du judo, 23 juin
 Gala de danse, à confirmer juin
 Concours annuel de pêche, 24 juin
 Fête des écoles, 29 juin
 Tournoi de tennis, du 18 juin au 27 juillet
 Fête annuelle du village, du 6 au 8 juillet

Téléthon 2017

La commune de Meuzac et l'ensemble des présidents des associations ont organisé à la salle des fêtes municipale le vendredi 1er décembre 2017 à 21 h. un loto en faveur du Téléthon. Environ 200 personnes se sont déplacées ce soir-là. Le bénéfice de la manifestation, soit 1012 € sera reversé en intégralité au profit du Téléthon. Un grand merci à celles et ceux qui ont participé à cet événement.

Etat civil

Naissances

Louis Naël, 15/02/2017
 Fricheteau Agathe, 17/02/2017
 Cousin Vannier Lenny, 15/03/2017
 Peyras Aëllys, 21/03/2017
 Babler Lenny, 04/05/2017
 Canet Théo Primo, 21/05/2017
 Casanueva Magnier Liam, 23/05/2017
 Vales Zakariya, 23/06/2017
 Cottrel Kylian, 30/06/2017
 Servat Lucie, 16/08/2017
 El-Mahfoudhy Noam, 22/08/2017
 Lannoye Elsa, 10/09/2017
 Bizouarn Calie, 23/10/2017
 Dewilde Curtis, 28/10/2017

Mariages

Astruc Christian & Julien Eliane, 28/01/2017
 Lenté Sébastien & Veil Céline, 05/08/2017

Loubradou Sylvain & Collado Pollyanna, 12/08/2017
 Lacombe Jérémy & Brossais Marlène, 16/09/2017
 Bellet Alain & Rossard Alexandra, 28/10/2017

Décès

Gazou Marcelle, 09/01/2017
 Beupuy, née Cathala Josette, 20/01/2017
 Teissaire Josette, 09/03/2017
 Marty Daniel René, 03/04/2017
 Borkowski Daniel, 10/04/2017
 Lingua Jean, 02/06/2017
 Giraudin Gérard, 23/07/2017
 Laurent, née Lafage Jeannine, 24/08/2017
 Servat Gérard, 24/08/2017
 Sancholle Jean-Bernard, 09/10/2017

Une coopérative citoyenne sur l'énergie à Meuzac

LA SOCIÉTÉ Coopérative d'Intérêt Collectif « ÉNERCIT » a été créée le 27 avril 2017 avec l'appui d'Enercoop Midi-Pyrénées et de Quercy Energies.

Elle a pour but de permettre aux citoyens de s'approprier la transition énergétique dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

Dans un premier temps, la SCIC va installer une vingtaine de toitures photovoltaïques. Tous ceux et celles qui souhaitent contribuer au développement des énergies renouvelables gérées par des citoyens sont invités à devenir sociétaires, même s'ils ne sont pas propriétaires de toiture.

Etude de faisabilité

La SCIC se charge de l'étude de faisabilité, du choix du matériel, de l'installation, de la maintenance, et reste propriétaire des panneaux photovoltaïques.

Les entreprises locales seront privilégiées pour l'installation des unités photovoltaïques. Le financement est assuré par les parts sociales, une subvention régionale et un prêt bancaire.

La principale subvention de la région Occitanie, la « prime à la participation citoyenne », dépend totalement du nombre de parts sociales souscrites par les citoyens*.

* Toute part sociale de 100 € souscrite à ENERCIT ouvre droit à 100 € de la région dans la limite de 500 € par associé.

Sobriété et efficacité énergétique

A moyen terme, la coopérative souhaite consacrer une grande partie de ses bénéfices au développement de la sobriété et de l'efficacité énergétique, et à des projets d'énergie renouvelable autres que le photovoltaïque.

Son territoire d'action est le Tarn-et-Garonne et les communes limitrophes des

départements voisins. Une convention de partenariat avec le Syndicat Départemental d'Energie (SDE 82) a été signée le 30 août 2017.

Contacts : SCIC ÉNERCIT

414, rte de Barry d'Is. - 82 290 Meauzac.
Tél. : 06 01 73 07 75 / 07 81 80 59 72
Courriel : enercit82@ntymail.com

Les demandes de permis de conduire

Les démarches ouvertes aux télé-procédures

Désormais, la quasi-totalité des démarches liées au permis de conduire sont accessibles en ligne via des télé-procédures adaptées, sur le site de l'ANTS : www.permisdeconduire.ants.gouv.fr

Les démarches ouvertes à la télé-procédure sont :

- les inscriptions au permis de conduire pour passer les examens,
- les demande de titre en cas de :
 - réussite à l'examen du permis de conduire
 - vol, perte, détérioration,
 - expiration de la durée de validité, y compris après un avis médical (renouvellement du groupe lourd, par exemple),
 - changement d'état civil,
 - validation d'un titre ou d'un diplôme professionnel,
 - conversion d'un brevet militaire.

Tous les éléments de la demande sont transmis de matière dématérialisée : les données d'état civil, la photo, la signature ainsi que les pièces justificatives et le timbre fiscal lorsqu'il est nécessaire.

Les autres démarches :

Depuis le 11 septembre 2017, les demandes d'échange de permis étranger et les demandes de permis international se font maintenant uniquement par courrier auprès du Service national en charge des permis étrangers et des permis internationaux à Nantes. Elles ne sont donc plus traitées au guichet de la préfecture.

Seule exception à cette nouvelle procédure par courrier, le dépôt des demandes relatives aux échanges de permis de conduire étrangers (hors Union européenne) se fait toujours en préfecture (auprès du service « étrangers ») pour les demandeurs d'un titre de séjour, les détenteurs d'un titre de séjour de moins d'un an ou les personnes possédant un visa long séjour.

Une nouvelle gestion de la délivrance des permis de conduire.

A partir du 6 novembre 2017, la gestion des dossiers de demande de permis de conduire (autres que ceux de demandes d'échange de permis étranger ou de demandes de permis internationaux) est confiée à l'un des 23 Centre d'Expertise et de Ressources Titres (CERT) nationaux, celui du Nord.

Outil de lutte contre la fraude, le CERT est compétent sur plusieurs départements, distincts de celui qui l'accueille.

La procédure en ligne

- Les étapes sont simples. L'utilisateur :
- rassemble les pièces justificatives et les numérise. La photo et la signature numérisées doivent être obtenues auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ». La liste est consultable sur le site <http://www.permisdeconduire.ants.gouv.fr> à la rubrique « où faire votre photo et votre signature numérisée »,
 - se connecte au site <http://www.permisdeconduire.ants.gouv.fr> et crée un compte en ligne,
 - renseigne le formulaire en ligne et télécharge les pièces justificatives préalablement numérisées. La déclaration de perte (en cas de renouvellement pour perte) se fait en ligne, contrairement à la déclaration de vol qui nécessite de se rendre dans un service de police ou de gendarmerie et d'être scannée ou photographiée pour être numérisée,
 - en cas de perte ou de vol (et prochainement de détérioration), achète un timbre fiscal directement en ligne à la fin de la procédure ;
 - suit l'état d'avancement de la demande grâce à son compte usager ;
 - reçoit son permis de conduire à domicile.



Chaque usager peut être accompagné dans ses démarches par son école de conduite ou par le médiateur du point numérique.

Les canaux de contact

Afin de pouvoir répondre aux interrogations des usagers concernant leur demande de titre, différents moyens d'information sont mis à leur disposition pour s'informer de leur demande de titre (liste des documents à fournir, demande en ligne, suivi de la fabrication du permis de conduire...) par internet :

- www.permisdeconduire.ants.gouv.fr
- www.demarches.interieur.gouv.fr
- www.service-public.gouv.fr
- www.tarn-et-garonne.gouv.fr

Par téléphone :

- le 3939, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 15.

- le Centre de Contact Citoyen de l'ANTS au 0810 901 041, du lundi au vendredi de 7 h 45 à 20 h, et de 8 h à 17 h le samedi.

Par courriel :

- Formulaire de contact de l'ANTS <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Contacter-l-ANTS>.

Les demandes d'immatriculation

Les démarches ouvertes à la télé-procédure

Des télé-procédures relatives aux immatriculations sont d'ores et déjà disponibles sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr>:

- « je vends ou je donne mon véhicule »
- « je refais ma carte grise »
- « je modifie l'adresse sur ma carte grise »
- « j'achète ou reçois un véhicule d'occasion »
- « obtenir un certificat de situation administrative »
- « simuler le montant de ma carte grise »
- « situer un professionnel habilité au SIV »

Pour tous les autres cas, une télé-procédure complémentaire (TPC) sera mise en place sur le site de l'ANTS. Elle permettra de saisir les centres d'expertise et de ressources titres (CERT) par voie électronique pour les demandes récapitulées dans la liste suivante :

- « Immatriculer pour la première fois en France un véhicule neuf ou d'occasion »
- « Signaler une erreur ou un changement sur mes données personnelles » :
 - Actualisation de l'état civil, de la raison sociale, de l'état matrimonial,
 - Ajout ou retrait de la mention d'un copropriétaire,
 - Correction des données du titulaire
 - Droit d'opposition à la réutilisation des données personnelles à des fins de prospection commerciale.
- « Signaler une erreur ou un changement sur la situation de mon véhicule » :
 - Actualisation la situation administrative
 - Actualisation des données techniques,
 - Ajout ou retrait d'une mention d'usage,
 - Retrait ou remise en circulation,
 - Déclaration liée à un véhicule dangereux ou à détruire,

- Demande de correction des données.
- « Obtenir un justificatif, un certificat de situation administrative détaillé, une fiche d'identification du véhicule ou autres demandes ».
- « Réaliser une démarche liée à un véhicule diplomatique ».
- « Poser une question ».

Les télé-procédures CIV : étapes à suivre

L'utilisateur se rend sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et clique sur la rubrique qui concerne la démarche souhaitée.

- Il crée un compte usager ou se connecte à son compte existant pour pouvoir suivre l'avancement de la demande. Il peut utiliser France Connect, la solution proposée par l'État pour simplifier la connexion aux différents services en ligne ;
- Il renseigne le numéro d'immatriculation, ainsi que le code confidentiel attribué au titre (figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier).
- En cas de perte, la déclaration s'effectue directement en ligne. En cas de vol, l'utilisateur doit le déclarer au préalable à la police ou la gendarmerie.
- Une fois sa demande finalisée, l'utilisateur peut imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui l'autorisera à circuler avec son véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de demande. Il reçoit ensuite le certificat d'immatriculation à son domicile.
- Dans le cas d'une cession, l'utilisateur renseigne les informations portant sur l'identité de l'acquéreur du véhicule afin de ne pas recevoir les avis de contraventions pour les infractions commises par l'acquéreur.



A savoir :

Pour mener à bien la télé-procédure de changement de titulaire par l'acquéreur, l'enregistrement en ligne de la déclaration de cession par le vendeur est désormais un préalable indispensable.

En effet, l'ancien propriétaire, qui déclare la vente de son véhicule dans un délai de quinze jours suivants la transaction, reçoit un code de cession en ligne, d'une validité de 15 jours, qu'il doit communiquer à l'acquéreur. Ce dernier dispose alors d'un délai d'un mois, à partir de la date déclarée de cession du véhicule par le vendeur, pour faire immatriculer le véhicule à son nom (Article R322-5 du Code de la Route).

Par ailleurs, le contenu du certificat de cession d'un véhicule d'occasion (Cerfa n° 15776*01) a été modifié par arrêté du 14 août 2017. Ce nouveau Cerfa n'a plus que deux volets (un pour le vendeur et un pour l'acquéreur) ; le volet destiné à la préfecture n'existe plus.

Enfin, si les usagers peuvent effectivement avoir recours aux services proposés par les professionnels de l'automobile

habilités dans leurs établissements, leurs concessions ou sur internet, ces derniers peuvent facturer le service rendu.

Les canaux de contact

Afin de pouvoir répondre aux interrogations des usagers concernant leur demande de titre, différents moyens d'information sont mis à leur disposition pour s'informer de leur demande de titre (liste des documents à fournir, demande en ligne, suivi de la fabrication du permis de conduire...) :

Par internet :

- www.immatriculation.ants.gouv.fr
- www.demarches.interieur.gouv.fr
- www.service-public.gouv.fr
- www.tarn-et-garonne.gouv.fr

Par téléphone :

- le 3939, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 15.
- le Centre de Contact Citoyen de l'ANTS au 0810 901 041, du lundi au vendredi de 7 h 45 à 20h, et de 8 h à 17 h le samedi.

Par courriel :

- formulaire de contact de l'ANTS <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Divagation des animaux domestiques



Compte tenu de la multiplication de chiens trouvés en état de divagation sur la commune, le conseil municipal a décidé de verbaliser les propriétaires de ces animaux (12 novembre 2014).

Un arrêté municipal réglementant la circulation et la divagation des animaux domestiques sur la voie publique a été signé le 17 novembre 2014.

Son article 3 stipule que : « La divagation sur la voie publique d'un animal domestique, après constatation par l'autorité

municipale ou la Gendarmerie, est sanctionnée (en application de l'article R.412-44 du Code de la Route) par autant de contraventions de la 2^{ème} classe qu'il y a d'animaux en divagation » soit 150 €.

Tout animal pucé ou tatoué divaguant sur la commune sera rendu à son propriétaire, moyennant le règlement de l'amende. Si nous ne parvenons pas à retrouver le propriétaire, l'animal sera alors conduit chez un vétérinaire pour la pose d'une puce électronique puis à la Société Protectrice des Animaux (SPA).

Règlementation des bruits de voisinage

(AP n°04-1076 du 21 juin 2004 - extrait de l'article 15)



Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils sont susceptibles de causer une gêne au voisinage.

En raison de leur intensité sonore, les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques

et autres, ne sont autorisées qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h.
- Les dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h.

L'intégralité de l'arrêté est disponible en mairie.

Règlementation du brûlage de végétaux

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,

- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

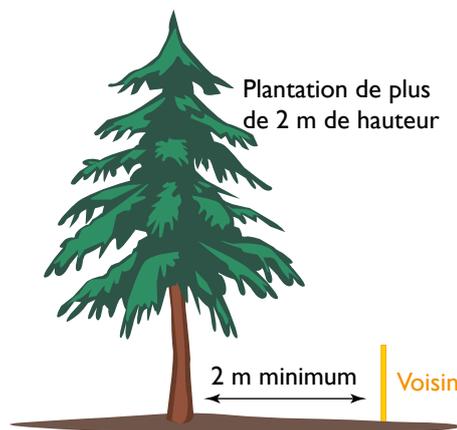
Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Règlementation sur les plantations

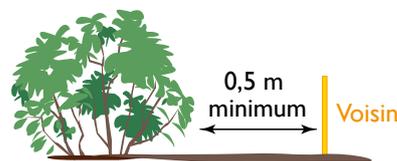
Par défaut, l'article 671 du Code civil fixe les règles suivantes : il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite

par les textes. Cette distance est de :

- 2 m de la ligne de séparation des 2 terrains pour les plantations de + 2 m.
- 50 cm pour les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres.



Plantation de moins de 2 m de hauteur



Toutefois, les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté d'un mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, dès lors qu'ils ne dépassent pas la crête du mur. Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer les espaliers. Selon une jurisprudence bien établie :

- la distance de plantation se mesure toujours à partir du milieu du tronc ;
- la hauteur limite admise se calcule du sol de plantation de l'arbre jusqu'à la pointe de l'arbre, arbuste ou haie ;
- la hauteur limite de l'arbre est celle maximale autorisée après repousse ;
- si l'arbre a atteint la hauteur de 2 mètres, plus de 30 ans avant la date de sa saisine du Tribunal, alors la prescription trentenaire est acquise.

En cas de non-respect de ces règles, celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux

du voisin peut contraindre celui-ci à les couper, en application de l'article 673 du Code civil. À défaut, il peut assigner son voisin en justice en vue de faire ordonner l'élagage de la haie et couper la végétation dépassant sur son terrain. S'il s'agit de la commune qui se plaint, elle peut adresser au propriétaire du terrain une mise en demeure de procéder à l'élagage.

À noter également que les fruits de l'arbre (pommes, cerise, poire, prunes, etc.) tombés naturellement des branches d'un arbre planté sur le fonds voisin appartiennent au propriétaire du sol sur lequel ces fruits sont tombés. Il est donc possible de les manger ou d'en faire de la confiture.

Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son sol, le propriétaire a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative (c'est ce qui passe généralement pour les glands de chêne ou encore les rhizomes de bambou).



AMBAC

Association de Meuzac et Barry des Artisans et Commerçants

Notre premier repas fut une totale réussite. Merci à tous d'avoir contribué au succès de cette soirée.

Nous organisons les fêtes de Noël avec une animation commerciale qui vous permettra de gagner des paniers gourmands, deux séjours ou un voyage pour deux personnes et pourquoi pas une croisière ?

Des affiches annonceront le coup d'envoi de cette opération intitulée « les vitrines de Noël 2017 ».

A noter le 17 décembre au matin, le père Noël sera de retour pour la plus grande joie des enfants avec bien d'autres surprises (à vos appareils photos...). De plus, cette année, marrons chauds, vin chaud et d'autres nouveautés viendront agrémenter le café habituellement servi ce jour-là. Nous comptons sur votre présence pour faire de ce moment un petit déjeuner convivial et festif.

Les commerçants et les artisans vous souhaitent de joyeuses fêtes et vous présentent leurs vœux pour 2018.



La joyeuse équipe des commerçants de Meuzac au complet

Association OASIS

Depuis le mois de septembre, nous avons repris nos programmes sportifs.

Nos cours de gym, abdo, musculation, sont donnés par Rodolphe le lundi de 20 h à 21 h, à la salle des fêtes de Meuzac.

Le mercredi de 19 h à 20 h 30 ce sont des cours de stretching, cardio donnés également par Rodolphe et toujours à la salle des fêtes de Meuzac.

La danse

Oasis c'est aussi de la Danse pour les enfants et de la Zumba pour les adultes et les adolescents.

Ce sont des cours de modern jazz, donnés par Audrey. Vous retrouverez ces cours le lundi de 17 h 30 à 18 h 30 et de

18 h 30 à 19 h 30 à la maison des associations.

Pour la Zumba les cours sont donnés par Lyse, le lundi de 19 h 15 à 20 h 15, à la salle des fêtes de Barry d'Islemade.

Venez nous rejoindre

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nos cours se passent dans la bonne humeur, sans compétition et en toute camaraderie. Notre seul but c'est que tous nos adhérents se fassent plaisir. On vous souhaite à tous et toutes de bonnes fêtes de fin d'année.

renseignement

Pour plus de renseignements contacter Madame Bousquet Françoise au 05 63 31 59 94

Terrasses Du Tarn

Une réorganisation interne du club à eu lieu pour commencer cette saison 2017/2018, compte tenu des infrastructures.

En effet n'ayant plus d'accès au terrains de Lavilledieu, nous n'avons pas engagés d'équipes en catégorie 19 et 17 ans, et avons créé une entente entre les Terrasses du Tarn, Labastide du Temple et Meauzac. Les joueurs de 17 ans et plus ont ainsi eu la possibilité de pratiquer dans les clubs seniors.

Donc nos équipes de jeunes évoluent désormais sur les terrains de Meauzac, Labastide du Temple et d'Albefeuille en dépannage. Pour les très jeunes, c'est la commune de Saint Porquier qui les accueillent avec, depuis le début de cette saison, des vestiaires neufs et la possibilité d'utiliser la salle des fêtes en cas de mauvais temps.

Si le nombre de licenciés a logiquement réduit compte tenu de cette réorganisation, la qualité et les bons résultats continuent grâce au travail de nos éducateurs bénévoles qui sont tous diplômés, régulièrement obligés. Au dernier tournoi d'Agen (1er novembre) nos équipes U11 et U13 se classent 3ème et 4ème sur 25 clubs engagés.

Félicitations et bonne chance à Valentin Rosier ex joueur du club, actuellement professionnel à Dijon et qui viens d'être

sélectionné en équipe de France espoir, un bel exemple à suivre pour le jeune Meauzacais Romain Fillon 15 ans, formé chez nous qui attend son prochain anniversaire pour rejoindre le club de Montpellier Hérault dans lequel il a signé un contrat professionnel depuis quelques mois.

Les animations

- Les prochains lotos du club se dérouleront à Meauzac les vendredis 27 avril et 18 mai 2018.
- Les calendriers du club seront mis en vente par les joueurs début décembre.
- La date et le lieu du goûter de fin d'année sont en cours de décision.
- Soirée paella plus soirée dansante samedi 10 mars à Meauzac.
- Le prochain tournoi des jeunes se déroulera samedi 14 avril à Meauzac pour les U6/U7 et U8/U9 et à Labastide samedi 21 avril pour les U10/U11 et U12/U13.
- 2 vides greniers sont aussi programmés pour le printemps prochain à Saint Porquier dimanche 13 mai et Labastide du Temple dimanche 10 juin.

Remerciements

Le club remercie la municipalité Meauzacaise et tous ses sponsors pour les aides matérielles et financières.



Renseignement

Pour tout renseignement sur le club, contacter notre secrétaire Valérie au 06 59 50 61 88, le Président Marc Valette au 06 81 14 67 69 ou le correspondant G. Fargal au 06 81 69 77 79.



JSM Football

La nouvelle saison a débuté depuis fin juillet pour l'ensemble du club. En ce qui concerne l'encadrement technique, Pierre Mercier est toujours à la tête de l'équipe 1 et David Fabre a en charge l'équipe 2.

Les premiers résultats de cette saison nous apportent de réels espoirs pour la suite puisque nos deux équipes occupent le haut du tableau de leurs championnats respectifs.

TRT JUDO 82 - Millésime 2017/2018, c'est parti !

UNE nouvelle année sportive vient de débiter pour le TRT Judo. Bénévoles et enseignants se sont mobilisés pour accueillir tous les pratiquants dès le 11 septembre.

Les cours ont lieu sur nos 4 dojos à Labastide du Temple, Lafrançaise, Meuzac et Puylaroque. Depuis sa création, le club a formé 24 ceintures noires, 6 arbitres départementaux, 2 régionaux, 1 national, 1 continental et compte déjà pour sa 12ème saison, 161 licenciés. Comme chaque année le club propose un mois d'essai gratuit ! Alors si vous avez entre 4 et 99 ans et que l'aventure judo vous tente, n'hésitez pas, venez essayer !

Rentrée 2017 : Un nouveau professeur rejoint l'équipe !

Laurent Marc, 33 ans, ceinture noire 1er Dan est venu rejoindre notre équipe cette saison.

Judoka dès l'âge de 5 ans, il a à son actif quelques podiums régionaux, inter-régionaux, a participé à la Coupe de France Cadet ainsi qu'à plusieurs tournois européens.

Sa passion pour le judo et l'envie de transmettre les valeurs de notre sport l'ont amené à enseigner depuis 2015 dans le Lot puis à passer le BP JEPS (diplôme d'Etat) en 2016.

Laurent proposera une initiation judo aux enfants de l'école de Labastide du Temple.

Fête de fin de saison et sorties

Comme chaque année, le mois de juin fût riche en événements pour les judokas du TRT.

Les festivités ont débuté par l'animation éveil judo, moment tant attendu par nos chères petites têtes blondes qui ont reçu, pour l'occasion, leurs nouvelles ceintures qu'ils portent déjà avec fierté depuis la rentrée.

Le 18 juin, la fête du club a réuni tous les licenciés autour d'un dernier entraînement commun, suivi de mises à l'honneur et d'un verre de l'amitié.

La 11ème saison s'est achevée par 2 sorties : Animaparc pour les plus jeunes ; paintball et piscine à St Sardos pour les plus grands.

Deux nouvelles ceintures noires !

Deux de nos cadets ont obtenu la ceinture noire le 11 juin dernier au passage de grades à Toulouse : Léna Castel et Mathéo Esquié-Fayolle. Tous les deux ont reçu officiellement leur ceinture et ont été honoré à la fête du club. Félicitations à nos 2 jeunes plein d'envie !

Les résultats sportifs

Cadets : 9 jeunes se sélectionnent pour les phases nationales !

Juliette Capo et Mathilde Martin (1ères), Arthur Demontfaucon et Louis Herrero (3èmes) se sont sélectionnés, grâce à leur accession au podium de la coupe interdépartementale, au Championnat de France 2ème division, qui se déroulera le 21 octobre prochain à Ceyrat.

Léna Castel et Mélody Deviers (1ères), Clément Boulinguez et Mathéo Esquié-Fayolle (2èmes) et Xavier Boulinguez (3ème) iront représenter le club au Championnat de France espoirs 1ère année, le 22 octobre à Ceyrat.

Félicitations à tous et bonne chance !

Benjamins : 3 podiums régionaux

En mai dernier, lors de la grande finale régionale benjamine à Mèze (plus haut niveau pour cet âge là), 3 de nos sociétaires, qui avaient déjà réalisé une magnifique saison, accèdent au podium : Juliette Heck 2ème, Elise Mannella et Elona Demontfaucon 3èmes !

Nous leur présageons un avenir heureux en minimes...

Et pourquoi pas vous ?

N'hésitez pas à venir essayer ou reprendre le judo ; à tout âge, chacun peut trouver sa place : renforcement musculaire, exercices d'équilibre et de motricité, travail technique, randoris, dominante compétition ou loisir,...

Renseignements

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Mickaël Delon au 06 73 72 66 03
ou Laurent Marc au 06 76 01 42 52.
Notre site internet : www.trtjudo82.fr



Laurent Marc



Nos benjamines médaillées

Association Tennis Meauzac Barry (A.T.M.B.)

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 01 septembre. Aucune modification du bureau n'a été faite.

Le bureau actuel est composé de :

Anthony Schotsmans, président

Guillaume Briaux, trésorier

Gaëtan Cocrelle, secrétaire

Patrick Babler

Patrick Schotsmans

Julien Schotsmans

Angeline Schotsmans

Jerôme Delile

Celia Baillou

Jean Paul Marty

Jean Luc Teixeira

Aurélié Goncalves

L'école de tennis

L'école de tennis a redémarré en septembre. Elle accueille les enfants à partir de 5 ans. Cette année 3 groupes d'enfants et 2 groupes d'adultes ont été formés.

Ces cours sont dispensés par Jérôme Delile les lundis et mardis soirs et par Guillaume Granier les mardis soirs.

Les lotos

Les prochaines dates de lotos organisés par l'association sont les suivantes :

- 12 janvier 2018

- 16 février 2018

- 30 mars 2018

- 20 avril 2018

- 25 mai 2018

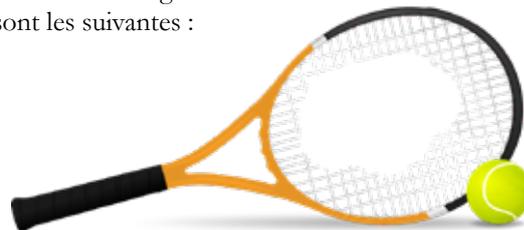
Le tournoi

Enfin, et ce comme tous les ans à la même période, aura lieu l'été prochain le tournoi de tennis de l'association. Ce tournoi débutera mi-juin pour se terminer à la fin juillet.

Comme chaque année nous espérons que les joueurs viendront nombreux participer à cet événement.

Renseignement

Pour tout renseignement relatif à l'ATMB (école de tennis, licence, etc), vous pouvez contacter Anthony Schotsmans (président) au 06 63 46 02 99 ou Jerome Delile (enseignant) au 06 50 81 18 06.



Bon pied, bon œil

Il n'y a pas d'âge pour pratiquer une activité physique, il faut juste trouver le cours qui sera adapté à chacun.

Il est nécessaire d'adapter l'exercice à la personne et non la personne à l'exercice. Quelque soit votre aptitude physique ou votre âge, c'est dans la joie et la bonne humeur que les séances se déroulent.

Le bon équilibre

Une fonction sensible à la stimulation c'est l'équilibre. Il peut se rééduquer, mais surtout, il doit se travailler tout au long de la vie.

En parallèle, pendant une durée de 12 semaines, seront proposés à un groupe de 10 à 15 personnes de plus de 60 ans, de toutes caisses, des exercices adaptés. Le succès de ce programme est réel et son efficacité n'est plus à démontrer.

Il faut savoir qu'un tiers des personnes de plus de 65 ans sont concernées par les

chutes qui provoquent 450 000 blessures, 110 000 hospitalisations, 9 000 décès.

Notre santé est un bien précieux et nous avons tous un rôle à jouer pour la conserver.

Un personnel qualifié

Brigitte Mieulet, notre animatrice diplômée fait parti du réseau de Santé EFFORMIP. Ce réseau, mis en place par le professeur Rivière de l'hôpital de Rangueil, met en relation les médecins, les patients et les éducateurs sportifs reconnus. Il travaille avec la CARSAT, la Mutualité Française et la MGEN. Tous ont bien compris que la prévention est essentielle pour la santé.

Rejoignez-nous

Pour toutes informations ou inscription, vous pouvez appeler Brigitte Mieulet au 05.63.67.45.02 ou 06.84.14.31.75 ou encore brigitte.mieulet@gmail.com



Il est nécessaire d'adapter l'exercice à la personne.

Association des Parents d'Elèves de Meauzac



Toute l'équipe de l'Association des Parents d'Elèves de Meauzac vous présente ses meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année 2018.

Nous tenons à remercier Mr le Maire, l'équipe municipale, le corps enseignant ainsi que tous ceux qui nous aident : bénévoles, parents, commerçants... pour leur soutien et leur aide précieuse au bon déroulement de nos manifestations.

Tous les bénéfices récoltés permettent à l'école de financer en partie les sorties scolaires et achats de matériel pour les enfants, ainsi que d'offrir les cadeaux de Noël et le spectacle du Carnaval.

Prochains évènements

- Bourse aux jouets et puériculture : Dimanche 3 Décembre 2017
 - Loto de l'école : Vendredi 19 Janvier 2018
 - Loto Apem : Vendredi 23 Mars 2018
 - Carnaval : Vendredi 30 Mars 2018
 - Spectacle de fin d'année suivi du repas : Vendredi 29 Juin 2018
 - Vide-grenier 2018, date à définir
- Nous vous attendons nombreux !

Contact

tél. : 06-37-24-88-81

Mail : apem.meauzac@gmail.com



Association de Chasse Communale Agréée de Meauzac

Cette saison nous comptons 35 adhérents. Nos missions principales sont la réalisation du plan de chasse chevreuil et la régulation des nuisibles (renards, ragondins, pigeons...), ainsi que le sanglier qui cause des dégâts aux cultures.

Si vous constatez des dégâts sur vos cultures ou vos animaux de basses cours, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous mettrons tout en œuvre afin de remédier à ce problème.

Nous réalisons des battues au minimum une fois par semaine. Le territoire de chasse étant petit et les routes nombreuses, il est donc difficile d'assurer la sécurité de nos chiens. Merci d'être prudent lorsque vous voyez des panneaux « chasse en cours » au bord des routes.

Tous les ans nous organisons un repas fin avril, à cette occasion vous êtes invités à nous rejoindre pour partager un morceau de sanglier entre amis. Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Amicale des Jeunes d'antan de Meauzac - Barry d'Islemade

Compte rendu des activités du deuxième semestre 2017

Tout d'abord, comme en 2016, la salle mise à la disposition par la mairie est restée ouverte pendant tout l'été, afin que les membres qui désiraient se rencontrer aient la possibilité de le faire, et ce à la demande des participants habituels.

D'ailleurs, nous tenons à préciser que toute personne, quelque soit son âge, peut prétendre participer à nos manifestations. La seule condition est d'adhérer (pour la somme modique de 14 € pour l'année) à la fédération départementale qui régit notre association (loi de 1901). Nous souhaitons la bienvenue à tous nouveaux adhérents.

4 au 7 juillet 2017 :

Un voyage de 4 jours en Ardèche a été très apprécié par les 46 participants. Avant d'arriver à la destination finale, nos voyageurs ont été ravis de visiter la ferme aux crocodiles à Pierrelatte. Ici vivent plus de 350 animaux entourés d'oiseaux exotiques sous une végétation luxuriante chaude et humide. Le séjour a débuté par l'installation dans le village de vacances « Le Gai Logis ».

Visite de la ferme aux crocodiles

Après la visite du musée de la châtaigne, nous avons admiré l'ensemble formé par le Pont d'Arc et les gorges de l'Ardèche qui, depuis 1980, sont classées en réserve nationale protégée.

Notre voyage s'est terminé par un hommage rendu au chanteur compositeur Jean Ferrat à Entraigues.

28 Septembre 2017 :

Sortie d'un jour pour 56 adhérents. Destination : « L'Ange Bleu » à Bordeaux. Le repas était succulent et le spectacle très beau.

12 Octobre 2017 :

Repas d'automne (108 participants) à la salle des fêtes de Barry d'Islemade, suivi d'un mini loto toujours très apprécié.

19 Novembre 2017 :

Le loto traditionnel est programmé à cette date à la salle des fêtes de Meauzac. De nombreux bons achats, des paniers gourmands, etc ... sont prévus. Merci de votre présence.

Colis de Noël

Actuellement, nous travaillons à la confection des 73 colis que nous distribuerons aux adhérents de 80 ans et plus, membres de notre Amicale.

Nos prochaines festivités

Janvier 2018 : Repas de la Coque des Rois à Barry d'Islemade (la date vous sera indiquée dans un prochain courrier). Le Roi et la Reine seront fêtés comme les années précédentes. Un loto gratuit suivra le repas.

04 Mars 2018 : Assemblée Générale de notre Amicale suivie, comme d'habitude, d'un bon repas et d'une animation.

L'année 2017 se termine. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos vœux pour 2018.



Le mot du Comité des fêtes de Meauzac

Cette année encore, les bénévoles du comité ont été heureux de compter sur votre présence lors des diverses manifestations de l'année.

La fête du village a encore été une belle réussite... un pique nique bien sympathique, une soirée du samedi enflammée par Chris'animation et un joli groupe la French Teuf le dimanche avec un feu d'artifice qui a enthousiasmé le public.

En cette nouvelle année qui démarre, nous voulons innover un peu plus encore ! un diner cabaret aura lieu le samedi 17 février 2018 à la salle des fêtes. Réservation obligatoire. Au tarif imbattable de 15 €, vous pourrez vous offrir un bon repas, suivi d'un spectacle cabaret digne des plus grands.... Plumes paillettes et tenue de soirée de rigueur.

Le lundi 2 avril 2018 aura lieu la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques sur la place du village de 10h à 12h, réservation obligatoire. Participation 1€.

Enfin du 6 au 8 juillet 2018 la fête du village... le vendredi soir, traditionnel pique nique animé cette année par les « Show Girls », le samedi soir repas suivi de Chris'animation qui mettra le feu au parquet, et le dimanche, Mouclade, restauration animé par Daniel Rebel... avec bien sur le feu d'artifice qui sera tiré au stade comme chaque année.

Le président du comité et toute son équipe de bénévoles remercie chaleureusement Monsieur le Maire et son conseil pour l'aide apportée et leur participation, ainsi que l'équipe municipale et tous les villageois qui nous suivent nombreux !!

Toute personne souhaitant nous rejoindre est la bienvenue, quel que soit le temps dont elle dispose.

Renseignements

Téléphone : 06 04 09 17 88.

Mail : comitedesfetesmeauzac@orange.fr

Un compte facebook vous permet aussi de mieux nous suivre :

[comitefetesdemeauzac](https://www.facebook.com/comitefetesdemeauzac).



On vous dit à très bientôt, et vous souhaitons à tous une très très bonne année 2018, une année festive à nos côtés.

Club de Tir de Meauzac

Les 19 et 20 mai 2017, le Club de tir de Meauzac a organisé un concours national de tir sportif de vitesse qui s'est déroulé dans les meilleures conditions.

L'OCCITAN CUP tel est son nom, a réuni des tireurs venus de toutes les régions de France ainsi que des tireurs Belges et Allemands. L'élite nationale était présente, dont le champion du monde. Cette compétition qui peut être visionnée sur les réseaux sociaux Facebook, Youtube, a connu un vif succès.

Championnat de France

Le 26 et 30 juillet 2017, 20 tireurs du

club sélectionnés ont participé au championnat de France au Centre National de Tir Sportif de Châteauroux.

Philippe Da Ros revient avec un nouveau titre de Champion de France et ce pour la 7^o fois consécutive .

Championnat du Monde

Du 21 août au 3 septembre 2017 s'est déroulé le premier Championnat du Monde de Tir Sportif de vitesse organisé en France au CNTS de Châteauroux.

Quatre tireurs de Meauzac étaient présents pour cette manifestation en tant que tireurs et participants à l'organisation de cette compétition mondiale.



Un loto pour soutenir la Guadeloupe après le cyclone Maria

Suite au passage du cyclone Maria sur la Guadeloupe, un loto a été organisé sur Meauzac afin d'aider de nombreux sinistrés Guadeloupéens.

Les meuzacais ont pensé plus particulièrement à ceux de la commune de

Gourbeyre comptant 8000 habitants et dont son école a été entièrement détruite.

Ainsi, ce vendredi 24 novembre, un chèque de 2 000 € a été remis à Monsieur le Maire de Gourbeyre, Luc Ademar, par l'association « Meauzac Animations » et José Lacombe, Maire de Meauzac.



Pêche : La Gaule Meuzacaise

Nous vous remercions tous pour votre participation au concours du mois de juin. Cette journée reste chaque année très conviviale ce qui nous donne plaisir à l'organiser.

Nous vous rappelons que l'assemblée générale de notre association aura lieu le dimanche 7 janvier 2018.

Le loto annuel aura lieu le vendredi 9 février 2018 à 21 h à la salle des fêtes de Meauzac. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Si vous n'avez pas encore eu le temps de vous procurer la carte de pêche, voici les lieux où vous pourrez la trouver :

- Sur internet : www.cartedepeche.fr; sur le site allez dans « recherche géographique » et pour la ville, choisir « Meauzac ».
- Qualisol, 82 chemin de Barré à Meauzac
- Alimentation Utile, 2 bis route de Montech à Meauzac

Le président et les membres de l'association de la Gaule Meuzacaise vous souhaitent à tous de bonnes fêtes de fin d'année, et bonne pêche !

La pétanque meuzacaise

Pour cette fin d'année 2017, nous ferons notre bilan début décembre après avoir fait sa première saison de championnat des clubs.

2 concours seront organisés en 2018, les licenciés sont aux nombres de 54. Le président J. F. Battistella vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'années.

Amicale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

(Meauzac, Barry d'Islemade, et Albefeuille-Lagarde)

CETTE année encore nous avons subi des attaques terroristes et avons eu notre lot de morts et de blessés...

Le choc des civilisations est bien là et il est loin d'avoir atteint son stade paroxystique. Le terrorisme jihadiste reste pour nous comme pour nos voisins européens la menace qui pèse aujourd'hui le plus directement sur nos territoires. C'est une menace de long terme et il est essentiel d'intégrer cette temporalité. C'est une réalité qu'il convient d'accepter pour mieux s'y préparer et s'impliquer individuellement...

Une menace majeure

Comme je l'évoquais dans le bulletin du premier semestre, nous sommes également entrés dans une ère de grandes turbulences. En effet, sur la scène internationale la menace d'une déflagration majeure redevient possible. Nous sommes dans une situation de danger de guerre la plus élevée depuis la Seconde Guerre mondiale... Mais plus de 70 ans de paix semblent nous avoir rendu insouciants !

Pas de paranoïa, pas d'angélisme non plus mais une vraie prise de conscience des dangers par nos dirigeants et nous-mêmes s'impose, pour ne pas subir les événements...

Soyons prêt

Le rôle des associations patriotiques ne se résume pas seulement à organiser des cérémonies commémoratives pour y effectuer des dépôts de gerbes, mais également d'être prêt à défendre la Nation, ses valeurs, sa culture, ses traditions, son identité... d'être la conscience du peuple, d'être des sentinelles !

Venez nous rejoindre

Le patriotisme, aimer la France, ne se décrète pas, n'est pas inné, ça se forge, ça s'apprend... Aussi, je vous invite à venir nous rejoindre nombreux, en famille, lors des cérémonies.

Au cours de ce semestre, nos porte-drapeaux ont participé aux diverses manifestations qui se sont déroulées dans le dé-

partement avec toujours le même allant et la même détermination de participer au devoir de mémoire au nom de nos villages et de nous-mêmes. Qu'ils en soient ici remerciés.

Malheureusement, nous avons à déplorer la disparition d'un de nos porte-drapeaux, Monsieur Gérard Servat. Je profite de ce bulletin pour renouveler, au nom de tous les membres de l'Amicale et en mon nom, toutes nos condoléances à la famille.

Les cérémonies du 11 novembre

Les cérémonies du 99^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, mettant fin à la 1^{ère} Guerre Mondiale, se sont déroulées, dans nos villages, le dimanche 12 novembre en présence de nombreux porte-drapeaux.

Nos conseillers départementaux nous ont fait l'honneur d'assister aux cérémonies et de déposer des gerbes à nos monuments aux morts. Etaient également présents une représentation de la gendarmerie de la compagnie de Castelsarrasin et un détachement de pompiers de Lafrançaise.

Comme pour la commémoration du 8 mai 1945, nous avons eu la grande satisfaction de voir des enfants de la commune venir assister à la cérémonie. Un grand merci à ces enfants et à leurs parents qui nous l'espérons susciteront d'autres participations.

A l'issue de ces cérémonies, les membres de l'Amicale et les sympathisants se sont retrouvés au restaurant « Aux Portes du Quercy » à Meauzac pour partager un repas dans une ambiance conviviale.

Événement à retenir :

Notre traditionnel loto aura lieu le dimanche 28 janvier 2018, à la salle des fêtes de Meauzac. Venez nombreux, afin de nous aider dans nos actions de devoir de mémoire. Le meilleur accueil vous y sera réservé.

Tous les membres de l'Amicale vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année en famille et/ou entre amis et vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2018.



Monument aux Morts de Meauzac

Le Tarot club des cinq communes

IL Y A LONGTEMPS que l'on joue au tarot à Meuzac. Le club est affilié à la fédération depuis maintenant 11 ans et continue sa progression.

Fort de ses 80 licenciés qui le représentent au niveau départemental, régional et national. Nombreux sont les licenciés qui participent à des compétitions ou qualifications diverses.

C'est le mercredi soir à 20 h 30 que se déroulent les concours hebdomadaires du club, dans la « Maisons des Associations » de Meuzac toute l'année. La pratique de ce jeu reste ouverte à toutes et à tous.

Les cours de tarot

Ils sont donnés par Franck Lenoir aux jeunes joueurs depuis 2 saisons dans les écoles primaires des communes composantes du club, portent leurs fruits.

Il est aussi possible pour ses mêmes jeunes de venir pratiquer à la « Maison des Associations » de Meuzac le mercredi après midi pour des cours de perfectionnement avec support informatique.

Pour les horaires, renseignez-vous auprès de Franck au 06 22 06 10 64

Les Grand prix

Le grand prix de Meuzac qui s'est disputé sur 2 jours en octobre a connu un gros succès avec la participation de 180 joueurs, 39 tables au grand prix le samedi soir et 9 tables de jeu par équipes.

Le comité Midi Pyrénées a organisé sa nouvelle compétition (le 3 en 1) à Meuzac en septembre avec là aussi une très bonne participation.

Le grand prix de Noël aura lieu cette année le mercredi 27 décembre à Meuzac. Au programme: 14 h libre par 2 et à 21 h libre individuel.

Date du Loto du Tarot

Vendredi 05 janvier à 21 h à Meuzac.

Renseignements sur le club

Contactez Gérard Fargal par téléphone au 06 81 69 77 79 ou par Email : tc5communes@hotmail.com



La maison des associations : remerciements à tous les bénévoles

Monsieur Le Maire, accompagné des élus de Meuzac, a remercié l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré à la construction de la Maison des Associations.

Ce dimanche 22 octobre à midi fut un beau moment de convivialité. Il a mis en

avant le superbe travail des participants, qui ont passé de nombreuses heures de leur temps libre à construire ce bâtiment communal. Ce bel ouvrage est devenu le lieu privilégié des associations de la commune.

Un grand bravo et un immense merci à toutes et à tous !



Communauté de commune

Coteaux et plaines du pays lafrançaisain

Adresse

33, rue Mary Lafon 82130 Lafrançaise
Tél : 05 63 65 91 90

Les contacts

Personnes à contacter pour toutes questions relatives aux domaines mentionnés dans le tableau ci-dessous :

Compétences	Contact	Adresse et téléphone
Maison de Services au public		33, rue Mary Lafon Lafrançaise 05 63 65 91 90
Tourisme	Office du tourisme	Place de la République Lafrançaise 05 63 65 91 10
Voirie	Julien Moro	33, rue Mary Lafon Lafrançaise 05 63 65 91 90
Ordures ménagères	SIEEOM du Sud Quercy	4, ZA du Rival-Haut Lafrançaise 05 63 26 49 67
Relais assistantes maternelles	Magali Stein-Guillois	4 bis route de Lafrançaise Meauzac 05 63 31 59 48
Crèche	Brigitte Bronori	1 ch du Petit Prince Labastide du Temple 05 63 65 44 08
ALAE Centre de loisirs	Aurore Deromas	33, rue Mary Lafon Lafrançaise 05 63 02 10 55

Déchetteries

L'ACCÈS aux 3 déchetteries de la nouvelle Communauté de commune est autorisé à l'ensemble des habitants de Meauzac avec un seul badge.

Ce badge est reçu en lieu et place de celui de TP2C ou à demander sur place.

Jours d'ouverture

Attention, du fait de cette nouvelle organisation, les jours d'ouverture et les horaires des différentes déchetteries sont modifiés. Vous trouverez ci-dessous les informations correspondant à chacune des déchetterie.

Barry d'Islemade

Route de Montech
Tél. : 05.63.26.49.67
Mardi-Jeudi-Samedi :
9 h - 12 h - 13 h 30 - 17 h

Lafrançaise

ZA du Rival-Haut
Tél. : 05.63.26.49.67
Lundi-Mercredi-Vendredi-Samedi :
9 h - 12 h - 13 h 30 - 17 h

Lauzerte

Lieu-dit Auléry
Tél. : 05.63.39.88.95
Mercredi-Vendredi-Samedi :
9 h - 12 h - 13 h 30 - 17 h

La Maison de service au public (MSAP)

Communauté de Communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain

La Maison de services au public délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics et en un lieu unique.

Les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

Une gamme élargie de services en un lieu unique

Dans une « Maison de services au public » l'usager est accueilli par un agent et peut, dans un lieu unique, obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. A proximité de chez soi, la Maison permet d'accéder à une large palette de services.

Elle offre aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans leurs démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative...

Des aides et conseils personnalisés

Les Maisons, animées par des agents formés par les opérateurs partenaires, délivrent un premier niveau d'information et d'accompagnement de plusieurs natures :

- Accueil, information et orientation : documentation, orientation vers le bon interlocuteur, information sur les droits et prestations (allocations, législation du travail, formation)...

- Aide à l'utilisation des services en ligne : télé déclaration, inscription et mise à jour de son espace personnel, aide à la recherche d'emploi, candidature en ligne...
- Aide aux démarches administratives : compréhension des courriers administratifs, constitution de dossiers, ...
- Mise en relation avec les partenaires : prise de rendez-vous, permanences partenaires dans les locaux de la Maison de services au public, entretien à distance ...

Partenaires de la MSAP

Les partenaires de la Maison de services au public sont :

- La Caisse d'Allocations Familiales de Tarn et Garonne
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- La CARSAT
- La Mutualité Sociale Agricole MPN
- Le Pôle Emploi
- Mission locale pour insertion des jeunes
- Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit
- La Direction Départementale des Finances Publiques de Tarn et Garonne

Adresse

33 rue Mary-Lafon 82130 Lafrançaise
Téléphone : 05 63 65 91 90
Internet : <http://www.cc-payslafrançaisain.fr>
Mail : contact@cc-payslafrançaisain.fr

Horaires d'ouverture

Ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et le mercredi matin de 8 h 30 à 12 h 30. Pour traiter certaines demandes, il est préférable de prendre rendez-vous avec l'animatrice pour vous assurer qu'elle soit disponible et qu'elle puisse vous consacrer le temps nécessaire.



Plusieurs services réunis dans un lieu unique

Les permanences de nos partenaires

Mission locale pour l'insertion des jeunes : le mardi matin sur RdV au 05 63 95 00 10

MSA : le 1^{er} mercredi matin du mois sur RdV au 05 63 21 61 39

Assurance maladie : le 1^{er} mardi matin du mois sur RdV au 3646

CAF : tous les mardis après midi du mois sur RdV au 08 1025 82 10

Point d'accès du Droit : le 2^{ème} jeudi après-midi du mois sur RdV au 05 63 65 91 90



Mairie

2, route de Lafrançaise 82 290 Meuzac
 tél. : 05 63 31 64 98 - Fax : 05 63 31 53 86
 mail : mairie-meuzac@info82.com

Secrétariat

Stéphanie Duchet - Christelle Bergandy

Horaires d'ouverture

Du lundi au mercredi : de 8 h 30 à 12 h
 30 et de 14 h à 18 h

Judi : de 8 h 30 à 12 h 30 (fermé
 l'après-midi)

Vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h
 à 17 h

Bureau de Poste

5, place du 8 mai 1945 - 82290 Meuzac
 tél. : 05.63.31.55.14

Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h.
 Fermé le lundi.

Levée du courrier du lundi au vendredi :
 14 h 30, samedi : 11 h 30

Bibliothèque

Ouverte le samedi de 11h à 12 h.

L'inscription pour les adultes et les en-
 fants est gratuite.

Location salle des fêtes

Informations et réservations :

Mr Yves Salitot

05.63.31.65.69 ou 06.11.39.80.68

Tarifs

Grande salle et petite salle 100 €,
 pour les Meuzacais et 350 €,
 pour les extérieurs (caution : 350 €)

Petite salle seule : 30 €

Table : 1 € -

Chaise : 0,25 €

(caution : 50 €)

Contrat et assurances

Toute réservation est soumise à la signa-
 ture d'un contrat et à la production d'une
 attestation d'assurance en responsabilité
 civile pour les locations de salle.

Terrain de tennis

La clé est disponible à la mairie aux
 heures d'ouverture.

Préfecture - Alerte météo

Les bulletins d'alerte météo sont consul-
 tables sur le répondeur de la Préfecture
 au 0.821.00.32.82

Assistantes sociales

Centre Médico-Social,

22 r. de la Mouline 82100 Castelsarrasin

Pour tous rendez-vous, contacter le
 standard au 05.63.95.03.30

Site internet officiel de l'administration française

Le site www.service-public.fr indique les
 droits et démarches à accomplir dans tous
 les domaines de la vie courante (famille,
 justice, loisirs, logement...). Un compte
 personnel peut être créé notamment
 pour effectuer des démarches en ligne
 telles que les changements d'adresse, de
 carte grise....

Ecoles maternelle et élémentaire

Tél : 05.63.31.62.76

Assistantes maternelles

Liste diffusée par le Conseil Général de
 Tarn-et-Garonne du 1 août 2017



Entrée de la Mairie de Meuzac

Nom	Adresse	Téléphone
Dorothee Astie	945 route des Graves	09.52.54.79.52
Isabelle Fried	236 chemin de Peyroutas	06.19.74.62.07
Roselyne Gomez	337 chemin de Bernon	06.35.31.05.22
Delphine Issanchou	653 chemin de Bernon	05.63.31.67.04
Marie-Ange Jouany	406 chemin de Boutounelle	05.63.31.53.78
Mélanie Mazuc	425, chemin de Peyroutas	06.86.75.94.13
Chantal Sandrini	73 rue de Temple	05.63.67.38.01
Marie-Chr. Sieurac	1552 route de Montech	05.63.31.52.88
Gréta Stercklen	6 rue Domaine du Lac	05.63.67.35.81

Meuzac informations
 n° 35 - décembre 2017

Directeur de publication : José Lacombe

Photos : Stéphanie Duchet

Jacqueline Gabillon

Mise en page : Roland Gabillon

Les Commerçants

Boulangerie Pâtisserie

Sandrine et Cyril Labat : 05.63.31.64.97

Boucherie Charcuterie Traiteur

Christophe Gros : 05.63.31.64.93

Epicerie « Utile »

Martine Nondier : 05.63.31.64.70

Gamm Vert / Qualisol (Sodival)

05.63.31.64.38

Institut de Beauté « L'Embellie »

Sonia Marty : 05.63.30.64.05

Lookceram

Import-export céramiques & sanitaires
Vincent Gourg : 07.89.87.34.82

Restaurant « De la boucherie à l'assiette »

Christophe Gros : 09.74.71.50.15

Salon de coiffure « H&L Coiffure »

Isabelle Ginestet : 05.63.30.67.22

Traiteur

Patrice Fontanel : 06.23.16.49.72

Les Artisans

Architecture d'intérieur

Richard et Axelle Munch (Synapsis) :
05.63.26.11.16

Electricité

Frédéric Servat : 06.75.61.68.33
Christophe Servat : 06 84 18 74 50

Etanchéité

Gaëtan Didier (ARTYBAT) : 05.63.67.39.04

Pose de revêtements sols et murs

Morgan Delon Nouyer (MEN Sol) :
06.76.04.55.03

Métallerie / Serrurerie / Multiservices

Jérémy Guiche : 06.23.25.24.83

Maçonnerie / couverture / charpente

Olivier Servat (Servat Père et Fils) :
06.86.00.19.80

Maçonnerie/carrelage/plaque au plâtre

Julio Castro (Julio Castro ATC) :
06 29 96 36 52

Ferronnerie d'art/Portail / Serrure

Jean-Luc Teixeira : 06.50.77.38.44

Plomberie

Patrick Jouve (J2P) : 06.80.85.76.46
Quentin Montaignut : 06.71.97.16.72

Peintre

Joël Vallez : 05.63.31.70.25

Multi activités

Patrick Bessières : 06.61.85.49.77

Menuiserie / serrurerie

Denis Bonnardot : 06.78.10.85.70
André Castagné : 05.63.31.64.25
Franck Fuste (FC Pose) : 05.63.63.31.92

Gouttières / tuyaux

Sébastien Fanet (Dal'alu) : 06.27.49.30.31

Sécurité incendie / extincteurs

Benoît Ramet (BSI82) : 06.68.21.07.07

Plaquiste jointeur

Jonathan Rivals (JRP Plaquiste) :
06.79.21.55.88

Graphiste

Patrick Bacqué : 05.63.28.00.63

Musique / sonorisation

Gilles Gerla (Audiopromusic) :
06.67.08.53.31

Horticulture

Christiane Lasaygues : 06.45.69.28.90

Créations florales sur commande

Isabelle Delchidre (ID Flore) :
06.60.58.77.56
Myriam Terrier : 06.01.98.20.47

Destruction de taupes

Georges Larroque : 06.08.57.88.46

Entretien de jardins

Frédéric Ghigo (Fi-vert) : 06 21 02 44 32
Fabienne Jean Louis : 06.84.98.89.67
Frédéric Peyras : 06.83.10.14.40

Nettoyage de bâtiments

Christelle Da Silva (DSA Nettoyage) :
06.81.82.32.78

Chauffeur privé

Sébastien Quenolle : 06.86.26.39.77

Les professions médicales

Infirmières

Mme Capdeville Van Hamme et
Mme Dompeyre : 05.63.31.88.50

Kinésithérapie/Ostéopathie/Sophrologie

Cabinet S.C.I JLV: 05.63.31.50.36

Médecine générale

Nouveau médecin

Le docteur Batiste Richard, médecine générale et ancien assistant des hôpitaux, peut vous recevoir en consultation

- les mercredis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h sans rendez-vous.

- les jeudis de 15 h à 19 h avec rendez-vous.

Coordonnées :

2, route de Montech à Meauzac
Téléphone : 05 63 65 31 83
Richard.baptiste@laposte.net

M. Seghier : 05.63.31.64.81

Pharmacie

Mme Gard : 05.63.31.63.55

Sage-Femme

Nathalie Bonnardot : 06 50 07 65 37

Les gîtes

Ecologite Les Sureaux

Bernard Simon & Chantal Rouard :
06.75.74.32.69

Gîte de France/loisirs 82

Yannick Langlade : 05.63.31.53.36

Manoir des Chanterelles

Sylvain Brard : 05.63.24.60.70

